

**GRAND  
LAC**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 21 mars 2019 à 18h30,****A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 16 <sup>ème</sup> délibération
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
10	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
11	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Georges BUISSON
12	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
13	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
14	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 3 <sup>ème</sup> délibération
15	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	
16	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
18	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
20	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
21	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Départ après la 1 <sup>ère</sup> délibération
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
24	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
25	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
26	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
27	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
28	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
31	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Départ après la 34 <sup>ème</sup> délibération
32	MERY	T	Eudes BOUVIER	
33	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 3 <sup>ème</sup> délibération
34	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
35	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
36	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
37	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
38	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
39	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
40	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
41	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
42	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
43	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
44	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
45	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
46	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
48	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
49	VOGLANS	T	Martine BERNON	



26 communes présentes

**Absents excusés :**

BRISON SAINT INNOCENT

Florence DUNOYER

**Autres présents non votants :**

Marc MORAND  
Charles-Adrien LOUIS  
Laurent LAVASSIERE  
Olivier VERDENAL  
Christophe PIRAT  
Véronique MERMOUD  
Thibaut DERRIEN  
Hanane MAJID  
Julie ECALARD  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Matilde HABOUZIT  
Alicia CHARDON  
Eline QUAY-THEVENON  
Noemie BOURGADEAU

Pugny-Chatenod  
Bureau d'études B&L Evolution  
Directeur Général Adjoint des services  
Directeur financier  
Directeur des services à la population  
Directrice du pôle Aménagement  
Chargé de mission PCAET  
Responsable Habitat – Politique de la Ville  
Responsable Communication et Relations Publiques  
Responsable juridique/Assemblées  
Pilotage de la Performance  
Contrôleuse de gestion  
Assistante de direction  
Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 14 mars 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 48 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 48 présents, et 51 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 38 Année : 2019

Exécutoire le : 20 MARS 2019

Affichée le : 20 MARS 2019

Visée le : 20 MARS 2019

### *RESSOURCES HUMAINES* **Modification du tableau des emplois permanents au 1<sup>er</sup> avril 2019**

Monsieur le Président rappelle qu'il appartient au conseil communautaire de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services. Il présente les modifications de postes suivantes :

#### I – Transformations de postes

Un poste relevant du cadre d'emploi des rédacteurs est actuellement vacant au tableau des effectifs, il aurait dû être supprimé en raison d'un recrutement antérieur sur un autre grade. Cependant, il convient à ce jour de pourvoir un poste de responsable administratif-régisseur à Aqualac. Il est donc proposé de ne pas supprimer le poste relevant du cadre d'emploi des rédacteurs et de le réaffecter au service Aqualac pour le recrutement à venir.

En raison du départ d'un agent chargé de relations clientèle au sein de la régie assainissement, et afin d'assurer le remplacement sur ce poste, il est proposé de supprimer ce poste sur le tableau des emplois fonctionnaires et de le créer au sein du tableau de la régie assainissement. Il convient donc de :

- Supprimer un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe
- Créer un poste d'adjoint administratif sur la régie assainissement

#### II – Créations de postes

Suite à une mobilité interne d'un agent d'accueil d'Aqualac vers un poste de messenger du tri, il convient de procéder au recrutement d'un nouvel agent. A ce titre, il convient de créer :

- Un poste relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs à temps complet.

Dans le cadre également d'une mobilité interne au sein du service des déchets, il convient de procéder au recrutement d'un nouveau contremaître pour la gestion du service de la collecte des OM. Il est proposé de créer :

- Un poste relevant du cadre d'emploi des agents de maîtrise ou adjoints techniques

Les crédits sont ouverts au chapitre 012.

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

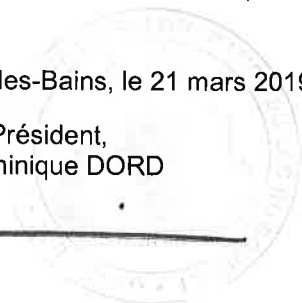
Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le tableau des emplois permanents de Grand Lac au 1<sup>er</sup> avril 2019,
- APPROUVE les modifications apportées audit tableau.

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 45
- Votants : 48
- Pour : 48
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 21 mars 2019

Le Président,  
Dominique DORD



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Modification du tableau des emplois permanents au 1er avril 2019

---

**Date de transmission de l'acte :** 28/03/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 28/03/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2821 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190321-d2821-DE

---

**Date de décision :** 21/03/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.  
4.1.1. Créations et transformations d'emplois